

Que pensent les anciens employés de Canada Permanent, qui ont perdu leur emploi, de l'acquisition de Genstar? Que pensent les anciens employés de Dominion Stores de la mainmise de Conrad Black sur leur caisse de retraite—je pourrais même parler du vol de leur fonds de pension—de ces employés syndiqués qui gagnaient \$14 l'heure alors que leur emploi rapporte maintenant \$7 l'heure à des non-syndiqués?

Est-ce qu'on investit beaucoup de capitaux dans le lancement de nouvelles entreprises au Canada? Pas vraiment puisque nous soutenons ce genre d'initiative à raison de 50c. par habitant contre \$10 aux États-Unis. Sur les 8 milliards de dollars en fonds de retraite, seulement 100 millions sont investis dans des actions à risques.

Je voudrais parler, en terminant, de l'acquisition de Genstar par Imasco dont il est question dans l'un de nos grands journaux radicaux, la *Gazette* de Montréal. Voici ce qu'en dit l'éditorial du 2 avril 1986 intitulé «Un festin macabre»:

Les activités de nos milieux industriels jetteraient l'alarme même chez des cannibals qui se respectent. Elles devraient, en tout cas, alarmer nos gouvernements, les prétendus gardiens de l'intérêt public.

La vague d'acquisitions actuelle, d'une ampleur sans précédent parmi les très grandes sociétés, est un véritable festin macabre qui ne profite à personne sauf aux entreprises concernées et à la légion de juristes et de comptables à leur service.

Ce brassage de milliards de dollars ne semble généralement pas profiter à l'économie, encore moins aux consommateurs. Il serait plutôt nuisible dans bon nombre de cas.

Et voici ce qu'on ajoute à propos de la transaction Imasco-Genstar:

Il est malsain qu'un établissement financier soit forcé d'accorder un traitement de faveur à certains emprunteurs (les entreprises associées). Il est important pour la santé du système financier dans lequel est investie l'épargne de tous les Canadiens que l'on évite rigoureusement de telles pressions. Les événements de l'année dernière nous ont appris que l'industrie financière peut avoir des problèmes et en éprouve effectivement; elle risque d'autant plus facilement de connaître de tels ennuis avec ce genre de relations.

L'éditorial conclut en ces termes:

On peut raisonnablement soutenir qu'il faut laisser les entreprises canadiennes atteindre une taille respectable, suffisante pour soutenir la concurrence sur les marchés mondiaux. Mais ceux qui le soutiennent présumant que les grandes entreprises seront innovatrices et investiront dans les nouvelles technologies et la création d'emplois.

Quand une grande société en absorbe une autre, cela en soi ne crée pas d'emplois (en fait, comme les Québécois se le rappellent douloureusement, l'acquisition de la Gulf s'est traduite par une perte d'emplois ici). Quand des sociétés géantes se servent de leur puissance financière pour acquérir d'autres sociétés géantes, elles s'enrichissent, mais pas l'économie.

Si le ministre ne veut pas nous écouter, qu'il prête au moins une certaine attention à la *Gazette* de Montréal.

M. le vice-président: Je regrette d'interrompre le député. Il lui restera cinq minutes de temps de parole la prochaine fois où cette question sera mise à l'étude. Comme il est 13 heures, je quitte maintenant le fauteuil jusqu'à 14 heures aujourd'hui.

(La séance est suspendue à 13 heures.)

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 14 heures.

Article 21 du Règlement

DÉCLARATIONS AUX TERMES DE L'ARTICLE 21 DU RÈGLEMENT

[Français]

L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

LA PAPETERIE DE MATANE—ON DEMANDE AU GOUVERNEMENT DE RESPECTER SA PROMESSE

M. Jean-Claude Malépart (Montréal—Sainte-Marie): Monsieur le Président, samedi dans un article du journal *La Presse*, on pouvait lire: Papeterie de Matane, Ciaccia demande à Ottawa de respecter sa promesse.

Monsieur le Président, à trois occasions ce gouvernement conservateur, principalement le premier ministre, n'a pas respecté sa parole auprès des Québécois, et surtout le ministre de l'Expansion industrielle régionale (M. Stevens). On se rappellera le dossier Gulf-Ultramar où les Québécois se sont fait rouler et on se rappellera le dossier Domtar.

Monsieur le Président, le ministre du Québec demande et supplie les députés conservateurs du Québec de se réveiller et de faire pression auprès du ministre de l'Expansion industrielle régionale pour que celui-ci signe les documents et qu'il respecte sa parole afin de sauver la papeterie de Matane.

* * *

[Traduction]

LA COMMISSION CANADIENNE DU BLÉ

L'ANNONCE DES PRIX INITIAUX DES CÉRÉALES

M. Stan J. Hovdebo (Prince-Albert): Monsieur le Président, chaque année, vers la fin de mars, le ministre d'État chargé de la Commission canadienne du blé (M. Mayer) annonce les prix initiaux du grain de l'Ouest. Les producteurs s'inspirent de ces prix pour leurs projets de semences en vue de la prochaine campagne. Cette année, le ministre traîne les pieds. Qu'est-ce que le ministre attend? Nous savons que le Programme de stabilisation du grain de l'Ouest va probablement générer un versement provisoire de 500 millions de dollars. Le ministre attend-il d'annoncer les versements de stabilisation pour doré la pilule des prix initiaux? Espère-t-il ainsi masquer l'incompétence de son gouvernement à contrer l'incidence désastreuse du Farm Bill américain?

Le ministre devrait annoncer immédiatement les prix initiaux et donner aux producteurs l'assurance qu'ils ne seront pas ruinés par suite de décisions prises à Washington. Le ministre devrait bien peser le conseil du comité consultatif de la Commission canadienne du blé, ou garantir un prix de base de \$12 le boisseau pour le blé destiné aux consommateurs canadiens et stabiliser le revenu des agriculteurs dès maintenant avant qu'il ne soit trop tard . . .

M. le Président: À l'ordre, s'il vous plaît. Soixante secondes.

* * *

L'AGRICULTURE

LE FINANCEMENT D'UN PROJET DE RECHERCHE SUR LA VALEUR DES HOLSTEINS SELON LEUR COULEUR

M. A.H. Harry Brightwell (Perth): Monsieur le Président, les producteurs laitiers et les chercheurs agricoles du Canada